

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TROPICAL ALIMENTATION »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE CARREFOUR LKM LOT 2735 ILOT 100, Lot
2735, Ilot 100

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TROPICAL ALIMENTATION »

Objet : -conditionnement et la vente de tous produits tropicaux et agroalimentaires dérivé;

-l'import-export de diverses marchandises;

-le commerce en général;

-la représentation commerciale;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE CARREFOUR LKM LOT 2735 ILOT 100, Lot
2735, Ilot 100

Dirigeant(s) M NGOUANA FRANCO NERO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04161 du 14/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29261/GTCA/RC/2023 du 14/04/2023

